21. LAMBOUX

Nom d'origine germanique, forme altérée de Lambault, nom de personne issu de landbald, composé de « land », le pays et « bald » signifiant audacieux, hardi .



« D'azur, à un écu d'argent, chargé de trois fasces de sable, surmonté d'une croix composée de quatre pointes de flèche adossées et jointes d'or, et accompagné de trois étoiles du même, deux sur les flancs et une en pointe. »

L'écu est aux armes du dernier seigneur de Lamboux. Les étoiles sont la reprise du blason du seigneur fondateur du lieu. La croix fléchée reprend pour partie le blason communal rattachant ainsi le hameau à son chef lieu.

JUSTIFICATIFS :

Page 525 Tome 3 et Page 506Tome 4 dans le Dictionnaire Topographique de la Mayenne.
« Fevum O. de Loncboul en 1195. Feodum R. de Longboul en 1255. Le fié A. de Lamboul en 1312. Lamboul en 1388. Lamboul en 1629. Lamboux.
Fief mouvant de Couptrain et de Mayenne « pour un féage ès mettes de la forest de Mayenne » en 1387.

Seigneurs :
Odon de Lamboul en 1195. Robert de Lamboul en 1256. Adam de Lamboul en 1312. Guyon de Lamboul cède le Bois au veneur à Jean Le Chapelois, seigneur du Bois Hamelin en 1369. Yves de Lamboul prend à rente le Moulin au Veneur de Marguerite Bourelle, dame du Bois Hamelin en 1390.
Ambroise de Beaurepaire, mari d'Ambroise de Lamboul en 1489.
Jean de Loré y habite en 1550, mari de Jacqueline du Bouchet.
Claude du Hardas, fils de Claude du Hardas et de Marguerite de Bouillé, époux de Maris du Bouchet de Malefère en 1619, 1648.
La terre est mise en vente nationale le 27 fructidor an VIII sur Emmanuel de Tragin, acquis par Jacques Marloteau.



LAMBOUL (De) : Famille d'ancienne chevalerie qui posséda la seigneurie de Couptrain à la fin du XIII[e] siècle, et les nombreuses terres de Lamboul qu'on connaît dans la région sont un indice de son importance à une haute antiquité. Dès le XIV[e] siècle elle était représentée à Juigné-sur-Sarthe et se continue dans le Haut Maine, à Pirmil jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. **Charles de Lamboul** seigneur de la Trudonnière, fit ses preuves de noblesse en 1667 et portait « d'azur à trois étoiles d'or en pal ». Les étoiles sont 2 et 1 sur l'écu de **Charles de Lamboul** en 1581.
Michel est au nombre des nobles protestataires contre les prétentions de Charles de Valois en 1301. Robin était écuyer de la compagnie de Jean de Landivy en 1378. Huet, aussi écuyer dans la compagnie de Jean de Landivy en 1386, devint lui-même capitaine de 9 écuyers sous Charles VI, au Mans en juillet 1392. Sa compagnie à Étampes, le 6 décembre 1411, comptait 3 chevaliers et 46 écuyers dont les noms sont en majorité manceaux : Jean de la Feuillée, Jean de Baubigné, Jean d'Avaugour, Samson et Jean des Vaux, Macé de la Saugerie, Jean Fouquet, Robin de Coulonges, etc… etc. Guillaume, mari de Guyonne de Champagne, porta les armes pendant la deuxième période de la guerre de 100 ans, et fut bienfaiteur de Saint-Ursin. Charles, sieur de la Fresnaie, servait en 1577 sous les ordres du duc de Montpensier, avec ses trois fils : Louis, sieur de la Fouchardière ; Michel, sieur de La Motte ; Joachim, sieur de La Rivière. Tous quatre et **François de Lamboul** se trouvaient encore sous les armes en 1581, le père avec le grade de maréchal des logis.

BEAUREPAIRE (De) n'est répertorié sans autre indication que celle figurant à l'article du hameau.
Plusieurs Beaurepaire sont dotées d'armoiries, le manque de précision ne permet pas d'affecter les bonnes armes.



LORE (De) : Famille qui a donné naissance au plus brave des capitaines manceaux des guerres anglaises du XV[e] siècle. Elle tire son origine et son nom de la terre de Lore en Oisseau. Le premier ancêtre connu se nommait **André Leroux** (Andreas Rufus), qui paraît avec Eustache, sa femme, dans plusieurs contrats avec l'abbaye de Savigny en 1217. Son fils prend le nom de **Robert de Loyre ou de Lore** en 1237. Outre les aînés, qui continuèrent d'habiter la terre patrimoniale, d'autres branches possédèrent et habitèrent : Fresnay au Bourgneuf-la-Forêt et le Buron en Saint-Berthevin-la-Tannière, une terre en Morannes et d'autres en Thorigné-en-Charnie, Saint-Laurent en Anjou.
Portait : « D'hermine à trois quintefeuilles de gueules ».
Ambroise de Lore, l'intrépide champion de la cause nationale, naquit au château de Lore vers 1394, d'**Ambroise de Lore** et de Marie, bâtarde de Guillaume de Prez. Son grand père était **Robert de Lore**, qualifié chevalier. Il n'y a donc pas lieu, comme l'a fait d'Achon, de supposer deux personnages du nom d'Ambroise entre Robert et notre héros ; et c'est bien lui qui, en 1410, âgé de 21 ans environ, était l'aîné de trois frères, fils d'Ambroise et de Marie de Prez, lesquels avaient déjà « bonne volonté de servir à la guerre. Ambroise avait été marié prématurément et grâce à des manœuvres assez compromettantes de sa mère, veuve alors, et

de sa grand mère, avec Guillaumette de Courcerier, fille d'un riche et puissant chevalier du pays. Ambroise ne se ressentit point de toutes ces intrigues ; il avait bonne envie de servir contre les anglais ; on était en pleine et rude guerre ; il fit ses premières armes de bonne heure. Avant même que le Maine ne fût envahi, il alla combattre à Azincourt, puis s'attacha au comte d'Armagnac devenu connétable. Après différents combats au Bas Maine, autour du château de Courceriers, nous le trouvons à Paris au nombre des compagnons de Tanneguy du Chatel, qu'il aide le 29 mai 1418 à soustraire le dauphin aux mains des Bourguignons, puis au poste du Pont de Charenton, qu'il défend pendant que le dauphin se tient à Melun. Rappelé dans le Maine, il s'empare de Fresnay, dont il est fait capitaine, continue la lutte avec vigueur avec Guérin de Fontaine sous le commandement du seigneur de Beauveau, gouverneur de l'Anjou et du Maine, et pendant dix ans mène une rude guerre de partisan qui ne laisse jamais l'Anglais en sécurité et qui réconforte les populations opprimées. Il perd Fresnay le 19 avril 1420, est fait prisonnier près de Villaines-la-Juhel, devient, à peine délivré, capitaine de Sainte-Suzanne, assiste à une série de batailles, mène sa troupe dans des chevauchées héroïques, préside à des combats singuliers. En 1422 avec le comte d'Aumale, le vicomte de Narbonne et le baron de Coulonches, il fait une campagne heureuse en Normandie. Deux combats sont livrés l'un au delà de Bernay, l'autre au retour, sur la route de Mortagne. **Lore** est à l'avant garde dans la marche en avant, à l'arrière garde dans la retraite. Au mois de septembre 1423, c'est lui qui, averti par la duchesse d'Anjou que les Anglais vont passer sur les frontières du Maine avec un convoi de 1200 bœufs et vaches enlevés des pâturages de l'Anjou, prévient le duc d'Aumale, prépare la bataille de la Brossinière et, le premier à l'escarmouche, décide la victoire par une attaque de flanc. Mais les insulaires reviennent toujours plus nombreux sur notre malheureux pays. Pendant l'été de 1425 Salisbury attaque Le Mans, vaillamment défendu par **Ambroise Lore** et Pierre Le Porc, capitaine de Mayenne, mais qui succombe pourtant après 20 jours, le 2 août. Sainte-Suzanne est prise quelques jours après et **Lore**, son gouverneur, prisonnier avec la garnison, paie 2000 écus pour sa rançon, puis se retire à Sablé pour reprendre la lutte sans défaillance. En 1426, il vient jusqu'en vue de Sainte-Suzanne surprendre à Ambriers Henri Blanche, qu'il capture avec sa troupe ; et pousse même une pointe hardie jusque dans les faubourgs du Mans, qui tombent un instant en son pouvoir. Quand Arthur de Richemont quitte le Maine pour aller à Chatellerault pendant l'automne de 1427, **Lore** et Le Porc bataillent toujours. Saint-Cenery, dont **Lore** a maintenu le commandement, où il soutient une première attaque de Falstaf, devient son centre d'opérations jusqu'à ce qu'il parte pour rejoindre l'élite de la chevalerie française sous les murs d'Orléans. il se distingue sous les yeux de Jeanne d'Arc et la suite à toutes les étapes glorieuses de la route de Reims, souvent à l'avant garde et aux postes périlleux. Après le sacre du roi, il poursuit la campagne : A Troyes, Chalons, Laon, Soissons, Château-Thierry, sous les ordres du comte de Clermont. Il obtient le gouvernement de Lagny-sur-Marne, mais est envoyé à la fin de décembre par le duc d'Alençon, qui l'a choisi pour maréchal, défendre la place de Saint-Cenery contre laquelle les garnisons anglaises s'acharnent opiniâtrement. Lui-même y est investi ; mais la nuit, il traverse les lignes ennemies et court à Chinon demander des secours au roi ; puis revient chasser l'anglais qui l'attend à peine. Le duc d'Alençon était entré en lutte avec le duc de Bretagne. **Lore**, qui commande à La Guerche, trouve moyen de ravitailler Pouancé assiégé par les Bretons, mais négocie entre les deux ducs et les réconcilie, le 19 février 1432. De Sablé, où il ne fait que passer, il se hâte d'accourir à Saint-Cenery au secours d'Armagnac, son brave lieutenant qui soutient un nouveau siège. Il campe à Vivoin et une autre partie de la troupe de secours sur l'autre rive de la Sarthe. Les anglais viennent les surprendre, ont d'abord le dessus. **Lore** est blessé et fait prisonnier, mais il se dégage, rallie son monde, remporte un avantage signalé et entre sans coup férir à Saint-Cenery, car les assiégeants ont décampé. Il put soigner en paix ses blessures et quand il se sentit remis en vigueur et santé, il entreprit une de ses plus audacieuses chevauchées, à travers 30 lieues de pays d'occupation anglaise. Une foire célèbre se tenait tous les ans dans les faubourgs de Caen, le jour de la Saint Michel, 30 septembre. **Lore** trouve aussi plaisant que profitable d'aller y faire une razzia de provisions et de prisonniers. Il part avec 700 hommes, traverse tout le pays sans donner l'éveil aux nombreuses garnisons, accomplit son coup de main avec un bonheur inouï et ramène 3000 prisonniers avec un butin immense. Ce furent alors des escarmouches sans fins entre Saint-Cenery et Fresnay. **Lore** bat d'Arondel à Grateil. Les anglais viennent le 1er mai 1433 planter par bravade un mai sous les murs de Saint-Cenery, mais les manceaux le reportent pour amener les ennemis dans une embuscade où Ralph Hodeston, maréchal de Fresnay, est fait prisonnier et perd un grand nombre de ses hommes. Saint-Cenery succombe pourtant cette même année 1433, entre le 5 septembre et le 26 novembre. La femme d'**Ambroise de Lore** était, dit-on, dans la place. On ne la retient pas prisonnière car le 26 novembre elle obtient un sauf conduit pour aller, à partir du 10 décembre, pendant trois mois, avec Jean de Cordon, son serviteur, quatre hommes, quatre femmes et deux pages, à Saint-Cenery, La Ferté, Sablé, Château-Gontier, Beaumont, Sillé …, voler, gibayer et chasser. Pareille liberté lui est accordée le 8 mai 1434 pour aller hors l'obéissance du duc de Bedford. **Ambroise de Lore** était pendant ce temps là en Normandie avec le duc d'Alençon pour seconder les gens du pays qui commençaient à s'insurger contre leurs oppresseurs. Avec André de Laval il attaqua Venable, retranché dans l'abbaye de Savigny, le retrouva peu après à 10 lieues de Lassay ; lui tua 200 hommes et rentra à Laval d'où il était parti. Pierre Le Porc était de cette affaire. En 1435 c'est Matthieu Got et sa troupe, se rendant au siège de Saint-Denis, qu'il défait de compte à demi avec le sire de Bueil. Appelé lui-même par le roi pour le siège de Paris, il se signala encore par son habileté et son courage, contribua efficacement au succès et reçu du roi, avec le titre de conseiller et chambellan, la charge de prévôt de la capitale. Dans ces fonctions **Ambroise de Lore** sut réprimer les séditions et n'épargna pas les partisans des anglais ; c'est ce qui lui valut dans le journal d'un bourgeois de Paris la note de débauché n'aimant aucunement le bien commun. Ce sont calomnies qui couraient dans le parti anglais. On disait pour vray, c'est toute l'autorité que le bourgeois de Paris invoque pour appuyer ses commérages scandaleux et les calomnies qu'il déverse sur tous les bons français, réservant toute sa pitié et ses éloges pour les anglais. Le prévôt ravitailla hardiment par la Seine les Français qui tenaient Pontoise assiégé et contribua à sa prise le 17 septembre 1441. Il mourut la veille de l'Ascension le 25 mai 1446. Il laissait veuve Catherine de Marcilly, sa seconde femme, fille du baron d'Ivry, et mère de plusieurs enfants, entre autres un fils, Ambroise, et une fille, Ambroise, qui épousa Robert d'Estouville, prévôt de Paris après le grand capitaine, son beau-père. Catherine de Marcilly se remaria avec Pierre Petit, chevalier. Il y avait dans la succession d' **Ambroise de Lore** certaines couleuvrines, canons et artilleries.



HARDAS (Du) : Famille originaire de la terre du Hardas en Louvaines (Anjou). **Jean du Hardas** en rend aveu en 1389. La famille portait « D'argent à 6 tourteaux de gueules, 3, 2 et 1 ». Fixée dans le Maine, d'abord à Linthe en Saint-Léonard-des-Bois en 1456, par le mariage de **Jean du Hardas** avec Jeanne de Coulonges, elle fit des établissements à Saint-Loup, à Frenay en Auvers, à Courtilloles, aux Chesnais. **Thomas du Hardas**, fils d'**Aminadab du Hardas** et d'Anne Le Clerc De Coulaines, devint seigneur d'Hauteville. **Martin du Hardas**, son frère, seigneur de Frenay, capitaine de 100 hommes d'armes, seigneur de Houssemaigne, député par la noblesse du Maine au camp de Montmelian, y fut tué en 1600. Ses fils s'établirent à Lamboul en Saint-Aaignan-de-Couptrain et à la Vallée de Blandouet. **Claude du Hardas**, seigneur d'Hauteville, avait acquis par décret du 22 mars 1627 sur Marin Damoiseau, l'office de sergent royal fieffé héréditaire au bailliage de Lassay. Ses descendants conservèrent cet office. Le titulaire devait envoyer un commis chaque année en la ville du Mans le jour des Pâsques flories, pour assister les officiers de la prévosté, avec les 12 autres sergents fieffés héréditaires qui sont tenus assister à la procession qui part de l'église de monsieur Saint Julien,

estant à cheval, un baston royal en sa main, botté et esperonné, une espée à courte dague ceinte à ses costés ; puis aller de ladite église voir rompre les lances qui sont courues celui jour aux halles, et icelles lances rompues, assister les officiers de la prévosté au palis du Mans pour voir ordonner ce que de raison. Jean, prieur de Bellebranche à l'époque où les jésuites prirent définitivement possession de l'abbaye, en 1684, se fit transférer dans l'ordre des anciens Bénédictins, se berçant toujours de l'espoir d'obtenir une abbaye que le P. de la Chaise lui avait promise. Il s'attacha ensuite, en qualité d'intendant, à la personne su marquis de Servien, seigneur de Sablé, qui se ruina et mourut en prison pendant que du **Hardas** trouvait asile jusqu'à sa fin dans un réduit près des écuries du château. **François**, fils puîné de **Charles du Hardas**, seigneur d'Hauteville, né en 1668, chevalier de l'ordre de Saint Lazare, mourut commandant de l'ordre en 1706. **Charles**, fils de **Pierre du Hardas**, lieutenant au régiment des gardes du roi, et de Louise-Bonne d'Houllières, héritier d'Hauteville après la mort de son oncle, **Charles du Hardas**, chevalier de Saint Louis, lieutenant de cavalerie, marié en 1769 à Françoise Perrine Madeleine de la Corbière, émigra et occasionna la vente de la plupart de ses terres, malgré les réclamations de sa femme, qui était restée en France. **Jean François René** et **Charles François Erasme**, ses fils, nés à Angers en 1771 et 1773, furent arrêtés le 13 thermidor an VII (31 Juillet 1799), l'un pour avoir fait partie des Chouans, tous deux pour avoir provoqués des rassemblements au village de la Guichardière (Niort) et menacé les acquéreurs des biens de leur famille. L'un des deux frères alla comme envoyé de Mérille déclarer le 16 février 1800, au général commandant le département de la Mayenne, que son chef venait de licencier ses bandes.
Nota : Dans le Grand Armorial de France, Jougla de Morenas écrit Hardaz et non Hardas (Tome 4, page 274).



TRAGIN (De) : famille connue d'abord à Coulombiers (72), puis à Douillet (72), Saint-Georges-le-Gaultier (72), Marolles (72), posséda le Bas Maine le Puyz en Saint-Martin-de-Connée (53), la seigneurie paroissiale de Boulay (53), puis par acquisition sur les Potier de Gesvres, avant 1750, celles de Couptrain (53), Saint-Aignan (53), Prez-en-Pail (53), etc…..
Portait : « D'argent à trois fasces de sable ».